

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PIZAY

Séance du lundi 08 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de Votants : 13 (dont 5 pouvoirs)

Étaient présents : Mesdames Brigitte AVOSCAN, Isabelle LORIZ, Carole BARRO
 Messieurs Nicolas CHABERT, Samuel FOURMY, Marc GRIMAND, Philippe POIRSON, Bruno LEBLANC,

Étaient excusés :

Mme Jocelyne PANNETIER ayant donné pouvoir à Mme Carole BARRO
 Mme Aurélie COCHET ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LORIZ
 M. Jean-Michel JOSSERAND ayant donné pouvoir à M. Marc GRIMAND
 M. Vincent BRUN ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABERT
 M. Mathieu DECATOR ayant donné pouvoir à M. Bruno LEBLANC

Étaient absents : Mme Martine POTHIN, M. Jean-Louis GAGNEUX

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : M. Bruno LEBLANC a obtenu la majorité des suffrages et a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

PRESENTATION ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Concernant l'approbation du compte administratif dressé par Monsieur Marc GRIMAND, Ordonnateur. Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Philippe POIRSON, après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion établi par le receveur.

Considérant que monsieur le maire, s'est retiré au moment du vote.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel est résumé dans le tableau ci- après :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats Reportés	34 141,85		-	343 287,06	34 141,85	343 287,06
Opération Exercice	835 402,79	643 511,23	460 891,53	690 481,17	1 296 294,32	1 333 992,40
TOTAUX	869 544,64	643 511,23	460 891,53	1 033 768,23	1 330 436,17	1 677 279,46
Résultats Clôture	226 033,41	-	-	572 876,70	-	346 843,29
Restes à réaliser	102 190,49		-	-	102 190,49	-
Totaux Cumulés	328 223,90	-	-	572 876,70	102 190,49	346 843,29
Résultats Définitifs	- 328 223,90			572 876,70		244 652,80

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications de la balance de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

ADOpte : le compte administratif de l'exercice 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme.

Extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdit.

Le Maire,
Marc GRIMAND



Délibération rendue exécutoire le : 15/04/2024
Après affichage et publication du : 15/04/2024
Le Maire,
Marc GRIMAND

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

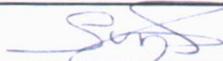
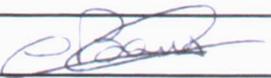
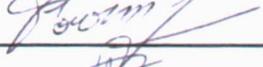
Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 VOTES :
 Pour : 11
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Nombre de votants : 11 (dont 4 pouvoirs) car Monsieur le Maire a quitté la séance pour le vote du CA 2023

Date de convocation : 31/03/2024

Présenté par (1) LE MAIRE.
 A Pizay, le 08/04/2024
 LE MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Pizay.
 A Pizay, le 08/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Aurelie COCHET donne pouvoir a' Isabette LORIZ	
Brigitte AVOSCAN	
Bruno LEBLANC	
Carole BARRO	
Isabelle LORIZ	
Jean-Louis GAGNEUX Absent	
Jean-Michel JOSSERAND donne pouvoir a' Marc GRIMAND	
Joelyne PANNETIER donne pouvoir a' Carole BARRO	
Marc GRIMAND	
Martine POTHIN Absent	
Mathieu DECATOR donne pouvoir a' Bruno LEBLANC	
Nicolas CHABERT	
Philippe POIRSON	
Samuel FOURMY	
Vincent BRUN donne pouvoir a' Nicolas CHABERT	

Certifié exécutoire par (1) LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2024, et de la publication le 15/04/2024
 A Pizay, le 15/04/2024

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant : Conseil municipal.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Présentation et approbation du compte administratif 2023

Date de transmission de l'acte : 15/04/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 15/04/2024

Numéro de l'acte : D240408_03 (voir [l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 001-210102976-20240408-D240408_03-BF

Date de décision : 08/04/2024

Acte transmis par : Magali VICARD

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires